

L'action sociale contre le centre de traitement de déchets dangereux de Jradou

Hassane Mouri

Cette contribution revient sur la création d'un centre de traitement de déchets dangereux avant 2011 à Jradou (Tunisie), et sur les vives protestations dont il a fait l'objet après la chute du régime autoritaire de Ben Ali. Elle traite plus généralement des défaillances de l'État dans cette région, qui ont catalysé les mécontentements à l'encontre des pouvoirs publics.

This article looks back at the creation of a dangerous waste treatment centre in Jradou (Tunisia) before 2011 and the forceful protests against it after the fall of Ben Ali's authoritarian regime. It also considers failures of the state in the region that have catalysed discontent with public authorities more broadly.

يعود هذا المقال على تأسيس مركز لمعالجة النفايات الخطيرة قبل 2011 بمنطقة جرادو (تونس) وعلى الاحتجاجات التي طالته إثر سقوط بن علي الاستبدادي. ويتطرق بصفة عامة إلى فشل سياسات الدولة في هذه المنطقة والتي غذت إحساس الاستياء من السلط العمومية.

Introduction

La mise en place d'une infrastructure de traitement des déchets dangereux et hautement toxiques est une priorité stratégique de la politique environnementale de la Tunisie pour l'élimination des déchets à haut risque. Dans cette perspective, les autorités tunisiennes ont créé un centre situé à Jradou, à 20 kilomètres de Zaghouan, et presque 100 kilomètres au sud de Tunis¹. Si, dès le démarrage du projet, le traitement des déchets dangereux a respecté le protocole technique d'élimination, le processus de traitement des déchets a connu des défaillances qui ont eu par la suite des effets désastreux sur la totalité du projet. Les riverains (agriculteurs, habitants du village, société civile, acteurs politiques alliés au pouvoir avant 2011) ont alors dénoncé les défaillances techniques dans le traitement des déchets auprès de l'Agence nationale des Gestion des Déchets (ANGED) et du ministère de l'Environnement, en vain. Ce silence et l'imprudence de la bureaucratie n'ont fait qu'accroître un sentiment de refus des deux institutions. Mais, encouragés par le vent de liberté qui souffle après 2011, et soutenus par les actions de la société civile, les riverains ont mis fin aux activités du centre. De fait, préoccupée par les mesures sanitaires de traitement des déchets industriels, et inquiète au sujet des

rumeurs de l'enfouissement des déchets dangereux, voire hautement toxiques, la population locale, soutenue par la société civile, s'est mobilisée contre le projet. Des mouvements protestataires ont vu le jour : pour cause, les riverains redoutaient que les normes en vigueur pour le traitement des déchets ne soient pas respectées, ce qui affecterait leur qualité de vie et, plus largement, menacerait la santé publique et l'environnement. C'est là que la question écologique fait surface, longtemps négligée dans les projets de développement. À la suite de ces accusations, le centre de traitement des déchets toxiques de Jradou a fermé ses portes, dans une situation sociale très tendue. L'étude d'impact s'est faite en présence d'experts allemands depuis 2002, ce qui a sans doute permis de limiter les impacts négatifs sur l'environnement tout en parvenant à ce que les industriels du pays respectent rigoureusement les normes environnementales en vigueur. Une étude sociologique longitudinale lancée depuis 2015 suit de près l'évolution de la situation, pour comprendre l'émergence de ce mouvement social de défense de l'environnement.

Un projet imposé d'en haut et explosif

Le centre de Jradou est situé dans le Nord-Est de la Tunisie, à égale distance des deux grands

pôles industriels de Ben Arous d'une part, qui abrite presque le tiers de l'industrie chimique du pays, et de la zone du Sahel d'autre part (comprenant Sousse, Monastir et, dans une certaine mesure, Mahdia). Le village, une petite citadelle située au sommet d'un promontoire rocheux très étroit, vit d'agriculture, de tourisme culturel des sites berbères, et d'artisanat. Dans les conversations quotidiennes, les habitants parlent de leur territoire, de la qualité de vie, du paysage et de la salubrité du village, affectée par le projet de gestion des déchets hautement toxiques.

L'on estime la production totale de l'industrie tunisienne en matière de déchets toxiques à 150 000 tonnes par an, dont 19 000 proviennent de l'utilisation des produits chimiques. Mais que sont devenus ces déchets toxiques au fil des ans ? Comment et où l'État et ses agences s'en débarrassent-ils ? Nul n'est besoin de chercher bien loin : ils sont déversés dans les cours d'eau², les rivières, les forêts et les dépôts anarchiques ou, dans le meilleur des cas, dans les décharges publiques contrôlées.

Face à cette situation et à l'évolution des quantités de déchets industriels et spéciaux, l'État tunisien, en collaboration avec l'Allemagne, s'est attaché à créer, dans le but de préserver la santé de tous les citoyens, une unité de traitement des déchets à Jradou et deux centres de stockage et de transfert au centre (Sfax) et au Sud (Gabès). Ce centre, le premier consacré au traitement des déchets industriels et spéciaux en Afrique, apparaît comme la solution ultime aux menaces environnementales ; mais il a vu le jour sous le règne de l'État-parti, imposé par l'État et avec le consentement de la société civile partisane de l'unique parti au pouvoir dans le pays et ses représentants locaux. Son inauguration en 2009³ s'est produite contre la volonté de la masse silencieuse, qui n'a eu d'autre choix que de s'y soumettre. La programmation et la construction du centre, dès le démarrage du

projet, ont été faites sans consulter la population locale. Un habitant de Jradou nous confie que les « représentants » du village auprès des différentes instances du pouvoir avant 2011 « étaient en allégeance avec les autorités régionales et centrales ». Ce projet, malgré les risques qu'il présente, s'est réalisé sous le prétexte de promouvoir le développement, la lutte contre le chômage et la défense des intérêts du pays. Ainsi, la population a dû composer avec l'étroite proximité d'un projet auquel elle est hostile – d'autant qu'elle n'y est pas impliquée – sans pour autant pouvoir s'exprimer ou dénoncer les risques potentiels qu'il peut engendrer pour les villageois de Jradou. Cette situation a exacerbé la souffrance et la colère de la population, ainsi qu'un mécontentement latent par crainte de la réaction d'un pouvoir autoritaire.

Le conflit : les logiques contradictoires de développement

Le mouvement de protestation contre le projet traduit la complexité du village par sa position géographique et son histoire. L'opposition majoritaire de la population à ce projet spécifique de centre de traitement des déchets n'est que l'arbre qui cache la forêt. En réalité, l'origine du problème réside dans la marginalité économique et sociale d'un village qui pourtant a « contribué à la lutte contre la colonisation et qui contribue encore aux efforts de développement du pays par les cadres originaires du village », dit l'un des enquêtés. Dans les faits, la réalité socio-économique et de développement du village dévoile un vrai problème d'infrastructures élémentaires et socio-collectives. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons l'irrégularité des moyens de transport, surtout pour les enfants allant à l'école, le problème du chômage touchant surtout les jeunes diplômés, la crise de la distribution des produits artisanaux provenant des branches professionnelles surtout investies par les femmes, etc.

¹ Avant la création de cette nouvelle structure au profit des industriels, les entreprises éliminaient leurs déchets toxiques sans payer de redevances, dans des décharges sauvages, dans un cours d'eau sans aucun traitement ni contrôle, ou dans les décharges contrôlées grâce à l'usage de l'appellation de déchets inertes, malgré la loi de 1996 qui interdit ces pratiques.

² MOURI Hassane, 2018, *L'État à l'épreuve de l'incertitude de l'eau : Medjerda, une population riveraine face au risque d'inondation*, IBLA.

³ Rapport de l'ANGED, 2010.



Plus grave encore est le problème de développement de l'agriculture, l'un des points forts du village et, plus largement, de tout le gouvernorat de Zaghouan. Bien qu'il s'agisse d'une zone très fertile, l'agriculture n'y a pas été développée, et n'a pas suivi le processus de modernisation des activités agricoles faute de financement, d'encadrement et d'investissement de l'État dans les localités reculées. En outre, la localité de Jradou est caractérisée par une disparité profonde entre deux types de propriétaires terriens : d'un côté, la petite paysannerie pauvre, majoritaire, a une propriété de taille limitée (0,5 à 2 hectares), et peine à se développer à cause du phénomène de morcellement des terres, notamment en raison du système successoral, du manque de moyens matériels et techniques, des zones enclavées et du phénomène du stress hydrique ; de l'autre, à l'inverse, on trouve une minorité de grands agriculteurs qui sont des propriétaires ou des concessionnaires de terres domaniales, et qui bénéficient de moyens considérables pour développer l'exploitation capitaliste des terres agricoles. Ainsi, la crise de développement du village, jointe au risque environnemental représenté par la création d'un centre de traitement des

déchets dangereux, ont soulevé de vives protestations de part de la population du village. En cherchant les causes de la résistance au projet de développement à Jradou, nous avons pu constater trois logiques contradictoires : d'une part, un discours développementaliste de l'État qui soutient une tendance de développement pour créer de l'emploi dans le village, un deuxième discours des bailleurs de fonds qui défend un développement durable en vue de réduire les conséquences environnementales et sociales des secteurs d'activités ; enfin, une troisième logique, celle de la population locale dont les motivations sont profondément distinctes de celles des acteurs politiques qui ne répondent pas souvent à leurs besoins et à leurs attentes.

Il convient de s'attarder sur chacune de ces logiques, en premier lieu celle de l'État. Pendant des années, celui-ci a ratifié presque toutes les conventions internationales pour la protection de l'environnement. Cette adhésion a été suivie de la promulgation d'une panoplie de textes juridiques importants pour la mise en œuvre des textes de loi qui, dans les faits, ont changé la situation environnementale dans le pays. Il s'est par ailleurs engagé auprès des

bailleurs de fonds pour promouvoir une politique publique de gouvernance de l'environnement et la mise en place d'une approche concertée de gestion des déchets : ménagers, dangereux, de construction et de démolition. Mais, de longue date, le secteur public souffre de problèmes profonds : lourdeur bureaucratique, manque de personnel, inefficacité du système de contrôle des activités des entreprises privées. La défaillance administrative profonde et l'incapacité des services techniques à réagir, par manque de moyens mais aussi du fait de la prolifération des logiques purement subjectives, ont dérégulé et complexifié l'application des mesures techniques de traitement des déchets hautement toxiques. Les conséquences désastreuses des entreprises et des employés non formés aux problématiques de traitement des déchets ont tout d'abord engendré la contamination de l'environnement du centre et des autres zones agricoles de proximité. Cette situation de délabrement a été confirmée par les experts mobilisés par le tribunal de première instance de Zaghouan, en même temps qu'elle a agi comme le déclencheur d'un mouvement social protestataire qui a mis en cause tout le projet.

Quant aux riverains, dès le départ, les ouvriers du centre, originaires en majorité du village de Jradou, ont remarqué les défaillances et le non-respect des règles de traitement des déchets. Les ouvriers et les techniciens ont ainsi dénoncé des pratiques qui ne respectent pas les normes de traitement. La population locale a alors organisé un premier *sit-in* le 28 février 2011 pour militer en faveur de la fermeture du centre. Y ont participé des acteurs et *leaders* de la localité de Jradou, qui jouissent d'une certaine notoriété fondée sur l'histoire familiale, l'héritage et le capital symbolique par l'image de la défense de l'intérêt de la communauté et de la qualité de vie des habitants du village. Outre l'association [Environnement et Développement de Jradou](#), des personnalités influentes se sont également mobilisées, qui bénéficient d'une bonne réputation et d'un capital symbolique important. De même, malgré son caractère rural et communautaire, l'action sociale a également mobilisé des femmes, des jeunes et des personnes âgées. Les protestations ont pris de multiples formes : *sit-ins* organisés par les riverains, mobilisation des médias, presse écrite et réseaux sociaux. Les *leaders* de ce mouvement ont alimenté des inquiétudes et des tensions chez les villageois de Jradou par

rapport aux effets des déchets dangereux manipulés par l'établissement sur leur santé, sur la nappe phréatique et sur les sols dans les zones avoisinantes. Les informations et les données qui ont alors circulé dans le village se sont appuyées sur les résultats d'analyses menées par les experts.

Pour faire davantage pression sur l'administration et sur l'État tunisien, la société civile, les villageois et les riverains du centre ont clamé que le centre traite des déchets radioactifs. Pour faire face à cette polémique, l'ambassade d'Allemagne en Tunisie a été contrainte de faire une mise au point sur la situation de ce site, en précisant que le centre de Jradou :

n'est pas conçu pour l'élimination des déchets radioactifs, des déchets explosifs ou des déchets d'activités de soins, car les technologies qui y sont installées ne permettent pas une telle élimination... Le centre de Jradou ne reçoit pas non plus de déchets importés ni de l'Allemagne, ni d'autres pays⁴.

Non convaincus par cette réponse, la société civile et les habitants ont accusé l'État, les autorités régionales et les partenaires allemands d'être complices, et ont continué à réclamer la fermeture pure et simple de ce centre. De même, un rapport des experts engagés par le tribunal de première instance de Zaghuan a affirmé que certains déchets dangereux ne sont pas solidifiés avant leur enfouissement, ce qui n'est pas conforme aux normes internationales. Dès lors, les habitants de Jradou, mobilisés par la société civile et par les preuves tangibles exposées par les experts sollicités par le tribunal, se sont dressés contre le centre et les effets de contamination de l'environnement dans lequel ils vivent. Ainsi ont-ils décidé la fermeture du centre depuis le 28 février 2011.

Logiques de mobilisation

Le tissu associatif de Jradou mobilise la population locale en s'appuyant sur trois



© H. Mouri, Jradou.

arguments. Le premier se fonde sur des raisons environnementales : la société civile a engagé des experts dans le domaine de la gestion des déchets qui ont mené une enquête et démontré les manquements au respect des modalités techniques de l'enfouissement des déchets. Les rapports ont été déposés dans le dossier auprès de la cour de première instance de Zaghuan. Le second argument tient à la dégradation de la qualité de vie dans la localité : depuis des années, Jradou souffre d'une dégradation de la qualité de l'environnement, *a fortiori* depuis la création d'une carrière de gravier qui génère de la poussière et des nuisances sonores causées par l'éclatement à l'explosif ; s'y est ajoutée la création du centre de traitement des déchets dangereux. Enfin, un troisième argumentaire fait appel à l'imaginaire de Jradou sur le mode nostalgique : les Jradis, très fiers de leurs origines, sont en effet bien ancrés dans le paysage socio-culturel de leur village. De plus, celui-ci a acquis, au fil des années, une réputation spécifique dans la région : des nobles très instruits qui en sont originaires ont contribué au mouvement national, et leurs fils cadres ont participé à l'effort de construction de l'État. L'on voit que la société civile a construit son discours sur des enjeux sensibles pour les habitants de Jradou, ce qui explique l'intensité du mouvement qui a mis un terme au projet.

S'y ajoutent d'autres arguments, parmi lesquels le sentiment d'appartenance ou l'identité locale : en effet, le discours déployé par la société civile fait intervenir la question identitaire locale et l'attachement au village. Il affirme ainsi que l'installation du centre risque d'entraîner le départ des habitants, à cause de la dégradation de la qualité de vie. Un tel phénomène représenterait la fin de l'existence de leur patrimoine, véritable source de fierté pour les Jradis. De même, l'on s'appuie sur la science pour fustiger le centre : l'expertise de la situation du traitement des déchets à risque s'est appuyée sur des analyses scientifiques menées par des experts eux-mêmes mobilisés par le tribunal de première instance de Zaghuan. Notons l'importance de la notabilité des acteurs de la société civile qui prennent position contre le centre : il s'agit de hauts diplômés et d'acteurs respectables, dotés d'un capital symbolique considérable, en définitive de personnalités qui font consensus au sein de la société jradie. Enfin, le discours religieux n'est pas ici sans importance, recourant à des arguments d'autorité religieuse, mais aussi à une linguistique rhétorique bien rodée pour convaincre. Fondé sur l'émotion et la subjectivité, il touche en effet une majorité d'interlocuteurs. Ainsi, dès le départ, l'implication des hommes de religion, notamment les imams, vise à donner un aspect sacré au mouvement collectif pour donner lieu à une fermeture durable du centre. L'on voit que le discours religieux transcende les mosquées, lieux de culte, pour se manifester sur les murs du centre et dans les espaces publics, sous la forme de graffitis provocateurs faits par les responsables, les visiteurs et la population locale.



© H. Mouri, Jradou.

Conclusion

Les observations sur le terrain nous ont montré l'extrême complexité de la politique de développement au niveau local, et l'urgence de mettre en place une gestion durable des déchets.

Dans la dynamique de la société locale, c'est la société civile qui s'engage dans la lutte contre l'atteinte à l'environnement. Cet investissement des populations locales s'avère de plus en plus visible et indispensable : il témoigne de l'émergence de l'engagement citoyen. La société civile, en développant une connaissance de plus en plus approfondie et complexe des risques qui peuvent survenir à tout moment sur le plan environnemental, a pu dresser un bilan et être en mesure de critiquer les projets de développement mis en œuvre par l'État.

⁴ Communiqué de l'ambassade d'Allemagne daté du 10 mars 2011.